

L'impact des sanctions unilatérales est mis en évidence

Image not found or type unknown

La Havane, 4 mai (ACN) Alena Douhan, rapporteuse spéciale du Conseil des droits de l'homme, a déclaré ce jeudi à La Havane que les sanctions unilatérales ne doivent pas seulement être évaluées d'un point de vue politique, mais aussi d'un point de vue juridique, afin de mettre en évidence leur impact réel sur l'humanité.

Au Grand Amphithéâtre de l'Université de La Havane (UH), la haute représentante a donné la conférence spéciale qui a inauguré le séminaire "Dialogue académique sur l'impact des mesures coercitives unilatérales sur la jouissance des droits de l'homme à Cuba", un sujet dont elle est responsable.

Elle a expliqué que l'une des obligations de son mandat est de préparer des rapports sur ce qu'elle a vu au cours de ses voyages dans les pays qui subissent ce type de sanctions.

Il est essentiel d'apprécier ces situations sur le terrain, de constater les dommages causés aux populations et la violation de leurs droits pour pouvoir ensuite émettre des conclusions et des recommandations à partir de ma position, a-t-elle déclaré.

Elle a également exprimé la nécessité de rendre plus visibles ces affectations sur les groupes humains dans les médias et les publications scientifiques, sans utiliser de termes génériques qui tendent à abstraire les images des situations réelles.

Nous parlons de vies humaines, d'individus dont les droits sont violés, et nous devons donc faire tout ce qui est nécessaire pour que la légalité soit respectée, a-t-elle souligné.

Dans le cadre de la cérémonie d'inauguration, Alena Douhan a reçu la plaque du 295e anniversaire de l'université de La Havane, pour le travail qu'elle accomplit, conformément aux valeurs encouragées par l'université.

Mirian Nicado García, rectrice de l'UH, Alexis Ginarte Gato, président de l'Union nationale des juristes de Cuba (UNJC), et Reynaldo Velázquez Zaldívar, vice-ministre de l'enseignement supérieur, ont également assisté à la cérémonie d'inauguration.

L'événement, qui s'est déroulé dans le cadre de la célébration du 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, a été organisé par la Faculté de droit de l'UH, l'UNJC et l'Association cubaine des Nations unies.

Alena Douhan, en visite académique à Cuba depuis le 4 mai, a pris ses fonctions de rapporteuse spécial le 25 mars 2020. Elle est également professeur de droit international à l'Université d'État de Biélorussie et directrice du Centre de recherche sur la paix.

Dans le cadre de son mandat, elle a effectué quatre visites officielles au Qatar en novembre 2020, au Venezuela en février 2021, au Zimbabwe en octobre 2021 et en Iran en mai 2022.

Source ACN

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/nacionales/321706-limpact-des-sanctions-unilaterales-est-mis-en-evidence>



Radio Habana Cuba